

IMMOBILIER PROVENCE CONSEIL

www.immobilierprovenceconseil.com

06 62 64 05 27

Catherine Pellat-Finet



Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique, ainsi que l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière. Nous vous informons que :

NOS HONORAIRES DE TRANSACTIONS

de 0	à 200 000 EUROS	8 % du prix de vente
de 200 001 EUROS	à 2 000 000 EUROS	6 % du prix de vente
de 2 000 001 EUROS	à 10 000 000 EUROS	5 % du prix de vente

Ces taux s'entendent TVA comprise.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Catherine Pellat-Finet

Carte prof N°11-40 RCS AVIGNON 538 136896 2011 B 1909